

Les langues officielles—Loi

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion rejetée.

(La motion n° 123 est rejetée.)

M. le Président: Le vote suivant porte sur la motion n° 125.

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud) propose:

Motion n° 125.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, dans le préambule, en supprimant les lignes 18 à 23, page 1.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion rejetée.

(La motion n° 125 est rejetée.)

M. le Président: Le vote suivant porte sur la motion n° 126.

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud) propose:

Motion n° 126.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, dans la version anglaise du préambule, en retranchant les lignes 33 et 34, page 1, et en les remplaçant par ce qui suit:

«Canada is committed to achieving, in full recognition of the principle of selection of person-».

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion rejetée.

(La motion n° 126 est rejetée.)

M. le Président: Le vote porte maintenant sur la motion n° 127.

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud) propose:

Motion n° 127.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, dans le préambule, en ajoutant à la suite de la ligne 36, page 1, ce qui suit:

«qu'il s'est engagé à sauvegarder les droits et libertés de la population du Canada qui ne parle que le français ou l'anglais, tout en offrant aux Canadiens la possibilité d'apprendre le français et l'anglais.».

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion rejetée.

(La motion n° 127 est rejetée.)

M. le Président: Le vote porte maintenant sur la motion n° 128.

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud) propose:

Motion n° 128.

Qu'on modifie le projet de loi C-72, dans le préambule, en supprimant les lignes 1 à 8, page 2.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.